NOTRE COMITE DIRECTEUR

M. Lucien Jardel, professeur, vice-président du C'. D. L. de Loir-et-Cher.

Michel, mère de l'un de nos héros mort au Champ d'honneur.

de Lauzière, femme de prisonnier, mère de déporté.

de la Vayssière, veuve du co-lonel de La Vayssière (Vallin).

Degarde, secrétaire de mentale de l'U. F. F.

Viotte, volontaire sur le front de Bretagne, femme de prisonnier.

Comtesse Catherine de Sparre, volontaire sur le front de Bretagne.

Mlle Cochard, des F.P.J.

Lafaye, dessinateur, l nant F.T.P.F. et F.F.I.

Abbé Plat, de Vendôme.

Commandant Judes.

Commandant Bourgoin.

Cornilleau, professeur.

Tourneur, directeus de l'Ecole des Arts Décoratifs, capitai-ne F.F.I.

Docteur Guimont, maire de Vendôme.

Pigout, ingénieur des Ponts et Chaussées à Romorantin.

Edeine, professeur.

Gruau, professeur. Thébault, directeur de l'E.R.G. de Salbris.

Pinson, secrétaire de l'U. D. des Syndicats.

cutivateur à Hannequin,

Chambon. Biette, métallurgiste à Air-Equipement.

Dr Cadillac, de Selommes.

Dr Balland, à Pierrefitte-s .-

Sauldre. Chemin, Président du Grou-pement des Sinistrés.

Cantin, artisan sinistré à

Tartarin, commercant sinistré à Blois.

Mandard, retraité à Montlivault.

Capitaine Barré. Baglan, représentant de la C.G.A.

Daudin-Préjean, cultivateur à Vineuil.

Aimable Reynaut, cultivateur Mont.

Boullay, directeur du silo à Vendôme.

Creuzevaut, rentier.

Segret, instituteur. Vilpoux, photographe, iieute-nant F.T.P., secrétaire du C.L.L. de Blois.

Capitaine Herpin. Bairon Raoul, maire de Fou-

gères. Jardel Raymond, maire de Bracieux.

Armand Jules, maire d'Her-

NOS MEMBRES DU C. D. MORTS

AU CHAMP D'HONNEUR Colonel de la Vayssière (Val-

Commandant Verrier, de Ven-Lieutenant Lebon, de Blois.

IFIRONITI NATIONALI

DE LOIR ET CHER

Pour la Libération et l'Indépendance de la Patrie Pour l'Unité Française

Siège Départemental

4, rue d'Angleterre BLOIS

Téléphone 6-55

Blois, le. I9 Septembre

Mr le secretaire du F.N. de L&C. Monsieur le Préfet de Loir et cher

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du I7 Septembre à propos des deux attentats ayant eu lieu dans le courant du mois de Juillet et ayant entrainé la mort de personnes.

Je regrette comme vous que certains Français se soient plus ou mouns compromis sous l'occupation et se soient conduits en mauvais Patriotes. Il est indéniable que pour les condamner il eût fallu des éléments et des charges suffisantes pour éclairer la justice.

Il n'en est pas moins vrai que le F.N. désapprouve toutes ces actions personnelles. Nous sommes de par notre origine des démocrates et nous estimons que justice soit faite, mais faite d'une manière légale. Il y aurait à craindre des abus regrettables et nuisibles et , qu'on puisse imputer odieusement ces actions personnelles aux déportés politiques rentrant juste à ce moment-là. Ce qui ajouterait encore aux souffrances encurées par ces victime du nazisme.

Veuillez agréer, Monstaur le Préfet, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Mahry